

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE RICHWILLER
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-cinq du mois de septembre à vingt heures, le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni sous la présidence de madame Christiane BELZUNG, vice-présidente,

Présents : 11 membres sur 17 en exercice :

Madame Christiane BELZUNG, madame Geneviève SANNER, monsieur Jean-Claude GRIENENBERGER, monsieur Jean-Pierre EPP, madame Agnès BLECHARZ, monsieur Gérard RICOU, membres élus.

Madame Rachel GRIENEISEN, madame Marie-Blanche SCHNEBELEN, Dominique BLANGENWITSCH et Magalie FRANQUET et monsieur Benoît WIOLAND, membres nommés.

Excusés : 3 membres élus, 3 membres nommés et 2 membres associés :

Monsieur Vincent HAGENBACH, Président,

Mesdames Antoinette ZIMMERER, madame Khady TANDINE FALL, 2 membres élus,

Mesdames Annick REIBEL, Sonja DEUX, Francine FLICK, 3 membres nommés,

Mesdames WARNANT et MEI, assistantes sociales, membres associés

Secrétaire :

Madame Agnès BLECHARZ

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal du 19 juin 2025**
 - 2. Attribution de bons alimentaires et de colis alimentaires :**
 - a) Validation des bons alimentaires et colis alimentaires attribués depuis la dernière réunion du Centre Communal d'Action Sociale.**
 - 3. Nombre de demandeurs d'emploi à RICHWILLER**
 - 4. Points divers**
-

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2025 :

Le procès-verbal de la séance du 19 juin 2025 ne fait l'objet d'aucune observation ou remarque. Il est adopté à l'unanimité.

Les membres du CCAS signent le feuillet n° 335 du registre des délibérations.

2. Attribution de bons alimentaires et colis alimentaires :

- a) Validation des bons alimentaires et colis alimentaires attribués depuis la dernière réunion du Centre Communal d'Action Sociale :**

Madame Christiane BELZUNG informe les membres du CCAS que des bons alimentaires et des colis alimentaires ont été attribués depuis la dernière réunion du Centre Communal d'Action Sociale en raison du caractère d'urgence des situations rencontrées par les personnes concernées :

Cas n° 7-2021 (AS)

Cette situation a déjà été évoquée lors des derniers CCAS. Le 23 juin 2025 madame Dalila MEI, assistante sociale du secteur nous informe de la situation suivante :

Madame est célibataire, elle vit dans un logement de type F1 dans le parc privé. Elle est bénéficiaire du RSA personne seule. Elle recherche activement un emploi. Elle est inscrite dans différentes agences intérim. Son lave-linge est tombé en panne (matériel d'occasion qu'elle avait reçu d'Emmaüs). Elle avait trouvé un lave-linge d'occasion à 359,€. Elle souhaite l'acheter mais ne dispose pas de moyens financiers suffisants. Elle sollicite, une aide alimentaire sous forme de bons d'achats afin de réaliser des économies, ce qui lui permettrait d'acheter le lave-linge en plusieurs paiements échelonnés.

La situation financière du mois de juin 2025 :

RESSOURCES		DEPENSES	
RSA – RSA Socle	559,€	Loyer	335,€
Prestations Familiales – AL	301,€	Charges locatives	35,€
		Electricité	60,€
		Téléphonie -Internet	35,€
		Assurance habitation	11,87€
		Assurance voiture	38,€
		Créances remboursées – Huissiers Dette d'énergie	20,€
		Créances remboursées – Plan d'apurement – décompte annuel des charges locatives	10,€
Total	860,€	Total	544.87€

Le 24 juin Madame MEI, nous informe que l'intéressée a trouvé une activité professionnelle dans un hôtel. Madame MEI, lui a remis en main propre 70, € (régie d'urgence) pour lui permettre de faire le plein de carburant pour ses trajets domicile-travail, en attendant le prochain versement de la CAF. Au bout d'une matinée de travail elle s'est arrêtée contestant les conditions de travail (peu de temps laissé pour le nettoyage des chambres à l'hôtel). 2 colis alimentaires ont été délivrés les 3 et 11 juillet 2025.

Le 24 juillet Mesdames BELZUNG et COUTO ont rencontré l'intéressée pour une mise au point au vue de la situation et un colis alimentaire a été délivré le jour même.

Le 20 août madame Anne NGO BEBGA, assistante sociale, remplaçante de madame MEI, nous informe que l'intéressée a trouvé un nouvel emploi à la Jardinerie située à Illzach pour une semaine avec renouvellement possible. La commune étant mal desservie par les transports en commun et commençant son travail à 6 heures du matin, elle est obligée de prendre son véhicule. Elle souhaite également une aide financière pour l'achat de chaussures de sécurité, un peu d'essence et de quoi faire quelques sandwichs. Un colis alimentaire été prévu pour le 22 août mais madame préfère un bon alimentaire. Elle a refusé le colis alimentaire.

Compte tenu de la situation madame BELZUNG a attribué 4 colis alimentaires délivrés les 3, 7, 24 juillet et le 6 août 2025.

Il est demandé aux membres présents d'entériner l'attribution des colis alimentaires délivrés les 3, 7, 24 juillet et le 6 août 2025.

Après délibération, les membres du CCAS, à l'unanimité :

- Entérinent l'attribution des colis alimentaires des 3, 7, 24 juillet et le 6 août 2025,

- *Précisent que les crédits nécessaires sont disponibles au compte 6281 du budget primitif 2024.*

Cas n° 8-2023 (MS)

Cette situation a déjà été évoquée lors des derniers CCAS. Le 17 juillet 2025 madame Dalila MEI, assistante sociale du secteur nous informe de la situation suivante :

Madame est séparée et vit avec sa fille âgée de 10 ans. Après une période de location en PSLA, Madame est désormais propriétaire de son logement. La vente du bien immobilier en commun avec son ex-conjoint a permis de régler la part restante de son logement.

Dans le cadre de la séparation madame a la garde de sa fille tout le mois de juillet. Compte tenu de ses faibles ressources et de dépenses exceptionnelles ces derniers mois (réparation véhicule, entretien chaudière...) ayant impacté son budget déjà fragile, Madame se retrouve ce mois en difficulté pour subvenir aux besoins essentiels de sa fille.

Madame a déposé un dossier MDPH en sollicitant une RQTH et l'AAH. En parallèle, elle a déposé une demande de pension d'invalidité. Elle est en attente des réponses par les organismes compétents.

Suite à un indu CAF RSA de 1076,€ Madame subit tous les mois une retenue de 64,€ ce qui diminue son reste à vivre déjà fragile. Elle a déposé un recours auprès de la CAF en demandant une remise gracieuse de sa créance. Madame est en attente d'une réponse.

Concernant ses charges de copropriété, Madame n'a encore rien réglé, car le syndic de copropriétés a fait des erreurs réclamant le versement d'une somme importante en inadéquation avec la situation de Madame. Elle est invitée à se rapprocher de l'ADIL afin de s'informer sur ses droits.

La situation financière du mois de juillet 2025 :

RESSOURCES		DÉPENSES	
RSA – RSA Socle	301,€	Electricité	60,-€
Prestations Familiales – AF	215,€	Téléphone – Internet	40,-€
Pension alimentaire	300,-€	Assurance Habitation	69,-€
		Assurance Voiture	89,25€
		Créances remboursées – Indus CAF	64,-€
		Transport – Essence nombreux RDV pour Madame et Aurore	90,-€
Total	816,€	Total	412.25€

Mesdames BELZUNG et COUTO ont rencontré l'intéressée le 22 juillet et compte tenu de la situation un colis bon alimentaire d'un montant de 100,€ lui a été délivré le jour même.

Il est demandé aux membres présents d'entériner l'attribution du bon n° 9/2025 d'un montant de 100,-€ délivré le 22 juillet 2025.

Après délibération, les membres du CCAS, à l'unanimité :

- *Entérinent l'attribution du bon alimentaire n° 9/2025 délivré le 22 juillet 2025 d'une valeur de 100,-€,*
- *Précisent que les crédits nécessaires sont disponibles au compte 65134 du budget primitif 2025.*

3. Nombre de demandeurs d'emploi à Richwiller

Madame BELZUNG présente aux membres du CCAS le compte-rendu du nombre de demandeurs d'emploi résidants à RICHWILLER :

Mois	Demandeurs	Hommes	Femmes	Indemnisables	Non Indemnisés
Juillet	225	113	112	151	74
Août					
Septembre					

Site indisponible depuis mi-août.

4. Points divers :

Hôpital de Pfastatt

L'Ehpad les Roseaux a été supprimé. Il sera transformé avec 75 lits pour des soins suite et rééducation et 10 lits pour des soins palliatifs.

L'Ehpad du Home Haeffely est maintenu.

RichwillerRose

Le 5 octobre 2025 la commune organise la 3^{ème} édition de l'action solidaire « RichwillerRose » au profit du pôle gynécologique du GHRMSA et de IRHT de Mulhouse.

Noël de l'Age d'Or

Le Noël de l'Age d'Or aura lieu le samedi 29 novembre 2025 à partir de 11 heures. Madame BELZUNG informe les membres qu'une trentaine de bénévoles est nécessaire pour le service à table, un mail sera envoyé aux différentes associations.

Marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu les 12, 13 et 14 décembre 2025.

Domiciliations

Madame BELZUNG informe les membres du CCAS que 3 domiciliations sont renouvelées pour une période de 1 an.

Concert « Harmonie des Mines »

Le concert des Harmonies des Mines aura lieu dans la salle Jean Marie PFEFFER le 11 novembre 2025.

Banque Alimentaire

La collecte nationale se déroulera le vendredi 28 et samedi 29 novembre 2025. Madame BELZUNG demande à madame DOUVILLE-FRANQUET si elle consent au même titre que à l'année précédente de se charger de prévenir l'école.

**L'ordre du jour étant épousé la séance est levée à 21 heures
La prochaine séance est fixée au 8 janvier 2026 à 20 h**

La secrétaire

A. Blecharz

Agnès BLECHARZ

La vice-présidente

C. Belzung

Christiane BELZUNG



APPROBATION DU PROCES VERBAL

PRENOM & NOM	APPROBATION
Vincent HAGENBACH	
Christiane BELZUNG	
Geneviève SANNER	
Antoinette ZIMMERER	
Jean-Claude GRIENENBERGER	
Agnès BLECHARZ	
Khady TANDINE FALL	
Gérard RICOU	
Jean-Pierre EPP	
Marie-Blanche SCHNEBELEN	
Rachel GRIENEISEN	
Benoit WIOLAND	
Magalie FRANQUET	
Dominique BLANGENWITSCH	
Annick REIBEL	
Sonja DEUX	
Francine FLICK	